

### GLOSSAIRE :

**Source JAL** = Sociétés (entreprises dotées d'un capital social) en création recensées quotidiennement dans les journaux d'annonces légales (environ 700 titres de presse).

**Source K2** = Entreprises individuelles en création (artisans, commerçants, exploitants agricoles, professions libérales...etc).

L'association de ces deux bases forment « JalCréa », le fichier des créations d'entreprises.

### Conditions générales de vente (rappel) :

- La fourniture de nos informations s'inscrit dans le cadre d'une cession de droit d'utilisation pour compte propre. Par conséquent, le client s'interdit de céder à un tiers quelconque, à titre gracieux ou onéreux, toute ou partie des informations qui lui sont fournies par KAIROS.

- Nonobstant le précédent article, et moyennant accord préalable de KAIROS, toute livraison effectuée chez un client pour le compte de tiers fera l'objet d'une facturation séparée pour chaque utilisateur final. Cette disposition s'exercera dans le cadre d'un contrat distinct.

**Tarifs uniquement valables pour une commande passée sur « k-solutions.fr »**

Prix en € HT	au mille	à l'unité
JalCréa	600	0,6

### **Formules d'abonnement :**

L'abonnement consiste à recevoir à une fréquence régulière (par défaut hebdomadaire), et pour une durée fixée contractuellement, les créations d'entreprises sélectionnées sur des critères spécifiques.

L'évaluation du prix de l'abonnement dépend du nombre d'enregistrements livrables sur la période considérée. Un comptage préalable détermine le volume prévisionnel.

Un contrat ad hoc est systématiquement signé avec le client (conditions générales + conditions particulières).

Frais de veille sur les créations d'entreprises (coût mensuel)	Prix mensuel (HT)	REMARQUE
	50 €	Les frais de veille s'appliquent pour tout abonnement sur notre fichier des créations d'entreprises. Quelque soit la durée de l'abonnement et le résultat de la prestation, et notamment le nombre d'informations livrées sur la période considérée, ces frais sont payables d'avance et intégrés sur la première facture adressée au client.

Les prestations optionnelles et conditions générales de vente ou d'utilisation du site « k-solutions.fr » sont consultables sur « kairos.fr ». Nos CGV / CGU prévalent sur toute autre disposition qui n'aurait pas été spécifiée dans le cadre d'un contrat spécifique.